



Avis du CSE central sur les comptes 2024 de France Télévisions

En 2024, France Télévisions a fait face, en cours d'année, à une baisse considérable de 33 M€ de ses ressources publiques.

Ces gels budgétaires sont intervenus alors même que les projets qu'ils sous-tendaient étaient déjà engagés.

Les attermoissements de l'État sont préjudiciables aux intérêts de l'entreprise.

Pour faire face à cette atteinte à son financement, l'entreprise a tout fait pour présenter des comptes à l'équilibre, ce qui a impliqué un plan d'économies, qui a affecté en particulier l'activité et les effectifs du réseau régional de France 3 (-11 M€ du coût de grille), ou le programme national (-3,2 M€).

Dans une année d'activité exceptionnelle (Jeux olympiques et paralympiques, dissolution de l'Assemblée nationale, élections américaines, conflits en Ukraine ou au Proche-Orient), le corps social a fait les frais de ces décisions : les effectifs sont en deçà du budget à hauteur de 48 ETP. Et ce, alors qu'on observe déjà une dégradation générale des conditions de travail et de la santé des salariés.

Dans ce contexte, les élus découvrent avec sidération le coût des litiges salariaux, qui représentent près de 23 M€ en 2024, un niveau récurrent d'exercice en exercice.

France Télévisions a pu compter par ailleurs sur des ressources commerciales en nette progression, grâce à la pub, dopée par les JO (17,4 M€ de plus-value) ou grâce à un résultat du producteur supérieur de 10 M€ aux attentes.

Cela ne peut cacher le fait que le modèle économique de l'entreprise est structurellement fragile et déficitaire sur l'activité diffuseur.

L'année 2024 révèle notamment la très grande dégradation de la trésorerie qui diminue de plus de 100 M€ et termine négative de 5 M€, obligeant à souscrire des lignes de crédits, donc à augmenter les frais financiers, et posant plus généralement la question d'une recapitalisation qui s'avère de plus en plus urgente.

Cette situation hypothèque l'avenir du corps social tout entier, à plus forte raison en l'absence de toute trajectoire financière et stratégique pluriannuelle.

En conséquence, les élus du CSE central rendent un avis négatif sur les comptes de France Télévisions pour l'année 2024.

**Adopté à l'unanimité des 26 votants
CFDT, CGT, FO et SNJ s'associent.**

Paris, le 24 avril 2025